

Le réflexe sécurité pour des parcours de motricité sans risque

Installation et environnement

- Vérifier que la surface au sol est plane, stable et antidérapante.
- Dégager un périmètre de sécurité d'au moins 2 mètres autour de chaque module.
- S'assurer de l'absence d'angles saillants ou d'objets contondants à proximité immédiate.
- Vérifier la stabilité des modules empilables ou modulables avant chaque utilisation.

Inspection technique du matériel

- Contrôler l'intégrité des revêtements (absence de déchirures, de trous ou d'usure prématurée).
- Vérifier la solidité des coutures et des fermetures éclair (qui doivent être dissimulées).
- S'assurer qu'aucune pièce ne se détache (risque d'ingestion ou d'étouffement).
- Vérifier que la mousse intérieure conserve sa densité et ne présente pas d'affaissement dangereux.

Entretien et hygiène

- Nettoyer les surfaces après chaque session avec un produit désinfectant non toxique et adapté aux enfants.
- Laisser sécher complètement les modules à l'air libre avant de les ranger pour éviter les moisissures.
- Stocker le matériel dans un endroit sec, tempéré et à l'abri de la lumière directe du soleil.
- Effectuer un inventaire complet du matériel une fois par mois pour identifier les éléments à remplacer.

Règles de supervision et d'usage

- Maintenir une surveillance constante par un adulte responsable pendant toute la durée de l'activité.
- Adapter la difficulté du parcours à l'âge et aux capacités motrices des enfants présents.
- Établir des règles de circulation claires (ex: sens unique, pas de bousculade, attendre son tour).
- Interdire le port de chaussures ou d'objets tranchants dans les poches lors de l'utilisation des modules.